



LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°41

CIRCULAIRE VERRE A LA MAIN

Le 04 Janvier 2013

SI LA CHAMBRE PATRONALE S'AUTO SATISFAIT DE L'ACCORD SALAIRES, FORCE OUVRIERE NE VALIDERA PAS UN ACCORD A MINIMA !

Fin 2012 s'est tenue une réunion paritaire portant sur deux thèmes : la Prévoyance et les Salaires.

La prévoyance :

Un actuaire était présent au cours de cette réunion suite à notre insistance, afin de nous aider dans la mise en place d'un accord de Prévoyance de branche pour tous les salariés, et ce quelle que soit la taille de l'entreprise.

En effet, dans le projet initial qui nous a été présenté, les entreprises de moins de 50 salariés étaient exclues.

Inadmissible pour FORCE OUVRIÈRE, qui a obtenu le redémarrage de cette négociation sur la Prévoyance qui semble prendre le bon chemin car tous les salariés de cette branche seront concernés par ce dispositif.

Les Salaires :

Cette réunion fait suite à celle du 05 Septembre dernier, où les Organisations Syndicales avaient insisté pour se revoir le plus tôt possible pour boucler la négociation sur les Salaires pour l'année 2012.

FORCE OUVRIÈRE a rappelé que les calculs des mini s'entendent hors primes, avec la nécessité de revenir à une méthode de calcul qui n'existe plus actuellement et ainsi obtenir une grille hiérarchisée afin d'éviter le tassement des valeurs.

Propositions FORCE OUVRIERE pour retrouver une cohérence dans la grille :

- ☛ Au coefficient 115 : 1427,42€,
- ☛ Au coefficient 190 : 1600,00€,
- ☛ Au premier coefficient cadre : 3031,00€,
- ☛ Passage du SMP de 3,92€ à 4,70€ (équivalent à ½ SMIC), le SMP servant de base de calcul des différentes primes,
- ☛ Ouverture de la grille d'ancienneté au-delà de 15ans (16ans/16%, 17ans/17%, 18ans/18%, 19ans/19%, 20ans/20%)



Après deux suspensions de séances, la Chambre Patronale est revenue avec comme dernière proposition :

K	Proposition patronale en €	Hausse par rapport à la recommandation de Mars 2012 en %	Écart en €	Salaire horaire en €
100				
115	1 425,67	1,88		9,40
125	1 431,76	1,86	6,09	9,44
135	1 444,30	1,50	12,53	9,52
145	1 461,97	1,50	17,67	9,64
160	1 488,48	1,50	26,51	9,81
175	1 514,99	1,50	26,51	9,99
190	1 541,49	1,50	26,50	10,16
205	1 568,00	1,50	26,51	10,34
220	1 594,51	1,50	26,51	10,51
230	1 612,17	1,50	17,66	10,63
245	1 733,36	1,50	121,19	11,43
260	1 860,82	1,50	127,46	12,27
275	1 988,30	1,50	127,48	13,11
290	2 115,77	1,50	127,46	13,95
315	2 328,23	1,50	212,46	15,35
330	2 573,63	1,50	245,41	16,97
345	2 990,30	1,50	416,67	19,72
385	3 052,98	1,50	62,69	20,13
440	3 257,69	1,50	204,71	21,48
490	3 629,37	1,50	371,68	23,93
550	4 042,16	1,50	412,79	26,65
660	4 723,63	1,50	681,47	31,14
770	5 405,03	1,50	681,40	35,64
880	6 086,48	1,50	681,45	40,13

SMP passage de 3,92€ à 3,95€. **Quel effort !!!!**
Application de la grille au 1^{er} Décembre 2012.

Si la Chambre Patronale s'auto félicite de l'effort effectué, force est de constater que l'augmentation reste inférieure à l'évolution du SMIC (2%) et encore loin des revendications de la délégation **FORCE OUVRIÈRE**.

Dans ces conditions **FORCE OUVRIÈRE** ne peut cautionner un accord en demi-teinte.
 Il est nécessaire que la Chambre Patronale fasse un effort plus conséquent pour redonner un réel pouvoir d'achat aux salariés.
 Pour 2013, il sera nécessaire de démarrer par un rattrapage de 2012.

Et dire qu'il y a des signataires pour 3 centimes d'euro, à chacun d'apprécier le chemin parcouru.

Une prochaine réunion est prévue le 29 Janvier 2013 pour les Salaires et la Prévoyance.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>